RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 08924
Numéro SIREN : 849 570 965
Nom ou dénomination : THOM Trade SAS

Ce dépôt a été enregistré le 23/05/2022 sous le numéro de dépôt 51960

Fiderec
Audit

THOM TRADE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2021

THOM TRADE
Société par actions simplifié à associé unique au capital de 50 000 €
Siège social : 55, rue d'Amsterdam - 75008 Paris
849 570 965 RCS PARIS

Ce rapport contient 5 pages

Exercice clos
Le 30 septembre 2021

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société THOM TRADE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

- Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

- Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

- S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Boulogne-Billancourt, le 25 janvier 2022

FIDEREC AUDIT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Versailles et du Centre

Adrien LECHEVALIER
Président

BILAN ACTIF

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 30/09/2021	Net 30/09/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 651 450		1 651 450	200 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 651 450		1 651 450	200 000
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	6 003 690		6 003 690	2 820
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	548 195		548 195	5 232
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	6 551 885		6 551 885	8 052
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	8 203 335		8 203 335	208 052

BILAN PASSIF

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Capital social ou individuel (dont versé : 50 000)	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	-16 809	-10 564
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-18 643**	**-6 246**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	25	
CAPITAUX PROPRES	**14 572**	**33 191**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 476	7 200
Dettes fiscales et sociales		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 184 287	167 661
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	**8 188 763**	**174 861**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**8 203 335**	**208 052**

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	Exercice 2021 France	Exportation	Total	Exercice 2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			1	0
PRODUITS D'EXPLOITATION			1	0
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				0
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			4 839	4 430
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			1	1
CHARGES D'EXPLOITATION			4 841	4 431
RESULTAT D'EXPLOITATION			-4 840	-4 431
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			13 779	1 815
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			13 779	1 815
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-13 779	-1 815
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-18 618	-6 246
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			25	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			25	
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-25	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS			1	0
TOTAL DES CHARGES			18 644	6 246
BENEFICE OU PERTE			-18 643	-6 246

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 septembre 2021, dont le total est de 8 203 335 Euros, et au compte de Résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice/une perte de -18 643 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

THOM TRADE est une société créée le 21 mars 2019 qui a pour activité essentielle la création, le développement de commerce de gros d'articles d'horlogerie et de bijouterie.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le COVID19 n'a eu aucun effet sur l'activité de la société. Un plan COVID a été mis en œuvre au niveau du groupe. Ce Plan Covid a permis de limiter l'impact économique de la crise sanitaire sur l'ensemble des sociétés faisant partie du groupe Thom Group SAS.

Au 31-08-2021 Thom Trade a fait l'acquisition des titres de la Société VENSON pour un montant de 1 450 000€ et 1 450€ de Frais d'acquisition de titres.

EVENEMENTS POST CLOTURE

Au 30 septembre 2021, le groupe d'intégration fiscale composée des sociétés suivantes THOM GROUP (mère), THOM, THOM TRADE et JOOLS prend fin. A compter du 1er octobre 2021, les sociétés ci-dessus ont donné leur accord pour faire partie du nouveau groupe d'intégration fiscale avec à sa tête ALTASTORY et comprenant notamment GOLDSTORY la mère de THOM GROUP post acquisition du 26 février 2021.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et règlementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier les dispositions du Règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable générale applicable à la clôture de l'exercice.

En application des dispositions du règlement CNC 2015-06 du 23 novembre 2015, les malis techniques ont été comptabilisés en autres immobilisations financières selon leur affectation aux plus-values latentes sur les actifs sous-jacents affectés. Les malis suivent les règles d'amortissement et de dépréciation des actifs sous-jacents auxquels ils sont affectés. Les titres de participation sont évalués, lors de leur entrée dans le patrimoine de la société, selon les règles générales d'évaluation énoncées aux articles 213-1, 231-2 du règlement de l'ANC 2014-03 et article 221-3 du règlement de l'ANC 2016 07.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

– continuité de l'exploitation,
– permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
– indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

PERMANENCE DES METHODES

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IMMOBILISATIONS

Immobilisations incorporelles

Non applicable

Immobilisations corporelles

Non applicable

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

CREANCES ET AUTRES CREANCES

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire, estimée en fonction des perspectives de recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée. La valeur est estimée au regard des impayés et en fonction de l'ancienneté des créances.

IMPOT SUR LES SOCIETES

Depuis le 01/10/2019, la THOM TRADE a rejoint le groupe fiscal. Thom Group refacture à la société bénéficiaire la charge d'impôt qu'elle aurait supporté si l'intégration fiscale n'existait pas et ne rétrocède pas les crédits d'impôt relatifs aux sociétés déficitaires

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 30/09/2020	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 30/09/2021	Provision	Valeur Nette au 30/09/2021
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	200 000	1 451 450		1 651 450		1 651 450
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL	200 000	1 451 450		1 651 450		1 651 450

PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2020	Dotations	Reprises	Au 30/09/2021
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions autres immos financières				
TOTAL				

CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

CREANCES	Montant brut	Amort.& Prov.	Net 30/09/2021	Net 30/09/2020
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	6 003 690		6 003 690	2 820
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	**6 003 690**	**0**	**6 003 690**	**2 820**

- Compte courant de Thom Trade avec Thom Trade SRL : 6 000 000€

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	0	0	0
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT :	6 003 690	6 003 690	0
Clients			
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	3 690	3 690	
Groupe et associés	6 000 000	6 000 000	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL ACTIF	**6 003 690**	**6 003 690**	**0**
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

COMPTES DE REGULARISATIONS ACTIFS

Charges constatées d'avance & frais d'émission d'emprunt

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2021	Au 30/09/2020
Charges constatées d'avance		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (1)		
TOTAL	0	0

Produits à recevoir

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2021	Au 30/09/2020
Fournisseurs avoirs à recevoir		
Clients factures à établir		
Produits d'assurance à recevoir		
Produits à recevoir formation		
Intérêts courus		
Autres produits à recevoir		
TOTAL	0	0

CREANCES SUR ENTREPRISES LIEES

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2021	Au 30/09/2020
Avances et acomptes fournisseurs versés		
Créances clients et comptes rattachés		
Comptes courants	-2 170 846	-165 846
Intérêts courus sur créances financières divers	-13 441	-1 815
Autres créances		
Capital souscrit appelé non versé		
TOTAL	**-2 184 287**	**-167 661**

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Le capital social est composé de 50 000,00 actions ordinaires, d'une valeur nominale de 1 euros chacune.

Les comptes de l'exercice 2020 ont fait apparaître un résultat de -6 246 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté comme suit :

- 6 246€ en report à nouveau.

	Nombre d'actions (en milliers)	Capital social	Primes et Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Prov. Règlem.	Total capitaux propres
Au 01/10/2020		50 000		-10 564	-6 246		33 191
Amortissement dérogatoire						25	
Distribution dividendes							
Report à nouveau				-6 246			
Réserve Légale							
Résultat net de l'exercice					-18 643		-18 643
Amortissement dérogatoire							25
Au 30/09/2021		50 000		-16 809	-18 643	25	14 572

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions pour risques

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2020	Dotations	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	Au 30/09/2021
Provisions pour litige prud'homal					
Provisions pour garantie Clients					
Provisions pour perte de marchés à terme					
Provisions pour amendes pénalité					
Provisions pour pertes de change					
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Provisions pour charges

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2020	Dotations	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	Au 30/09/2021
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Provision amortissements dérogatoires

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2020	Dotations	Reprises	Au 30/09/2021
Amortissements dérogatoires		25		25
TOTAL	**0**	**25**	**0**	**25**

Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2020	Dotations	Reprises	Au 30/09/2021
Poste : Clients douteux				
Poste : Autres créances				
TOTAL	0	0	0	0

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 476	4 476		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	8 184 287	8 184 287		
Autres dettes				
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	8 188 763	8 188 763	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2021	Au 30/09/2020
Fournisseurs Groupe		
Fournisseurs France		
Fournisseurs Etrangers		
Effets à Payer autres que le Groupe		
Effets à payer Groupe		
Fournisseurs factures non parvenues		
Valeurs nettes comptables	**0**	**0**

COMPTES DE REGULARISATIONS ACTIFS

Produits constatés d'avance

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2021	Au 30/09/2020
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	**0**	**0**

DETTES SUR LES ENTREPRISES LIEES

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2021	Au 30/09/2020
Avances et acomptes clients reçus		
Dettes fournisseurs		
Comptes courants		1 670 167
Autres dettes		
TOTAL	**0**	**0**

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

CHIFFFRE D'AFFAIRES

Il n'y a pas de chiffre d'affaires

AUTRES PRODUITS DE GESTION

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2021	Au 30/09/2020
Production stockée		
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subventions d'exploitation		
Reprise sur amortissement et provisions, transferts de charges	1	0
TOTAL	**1**	**0**

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation se décomposent selon les postes suivants :

Chiffres exprimés en K euros	Au 30/09/2021	Au 30/09/2019
HONORAIRES CAC	1 970	2 000
HONORAIRE JURIDIQUES	2 023	2 200
FRAIS BANCAIRE	304	93
DROIT ENREGISTREMENT	542	137
TOTAL	**4 839**	**4 430**

RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -13 779 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	13 779	1 815
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	13 779	1 815
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	**-13 779**	**-1 815**

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -25 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	25	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	25	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-25**	

Les charges et produits exceptionnels incluent des éléments résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires de l'année, et des coûts aux coûts liés aux augmentations de capital.

Les charges et les produits des éléments d'actif cédés s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Valeur brute	Valeur Nette Comptable	Prix de Cession	Résultat de cession
Ventes d'immobilisations corporelles				
Ventes d'immobilisations incorporelles				
Ventes d'immobilisations financières				
Mises au rebut Immo. incorporelles				
Mises au rebut Immo. corporelles				
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**

ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT DES ENTREPRISES LIEES

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2021	Au 30/09/2020
Charges d'exploitation		
Produits d'exploitation		
TOTAL EXPLOITATION		
Charges financières	13 779	1 815
Produits financiers		
TOTAL FINANCIER	**-13 779**	**-1 815**
Charges exceptionnelles		
Produits exceptionnels		
TOTAL EXCEPTIONNEL		
TOTAL GENERAL	**-13 779**	**-13 779**

IMPOT SUR LES BENEFICES

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices liés à l'activité

	Résultat comptable avant impôt	Réintégrations et déductions	Résultat fiscal	Montant de l'impôt théorique	Report déficitaire à imputer IS	Solde d'impôt	Résultat net après impôt
TOTAL	-18 643		-18 643				-18 643

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

Tableau de répartition impôt société dans le groupe fiscal

BASES	Résultat comptable avant impôt	Résultat fiscal	Impôt sur les sociétés	Résultat net
Résultat courant	-18 618	-18 618	0	-18 618
Résultat exceptionnel	-24	-24	0	-24
TOTAL	**-18 643**	**-18 643**	**0**	**-18 643**

Le résultat fiscal de la société si elle avait été toute seule aurait été de – 18 643€ et l'impôt dû aurait été de 0 €.

Fiscalité différée

BASES	A l'ouverture de l'exercice (K€)	Variations en résultat de l'exercice (K€)	A la clôture de l'exercice (K€)
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :			
Provisions réglementées :		25	25
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Provision pour indemnité de départ à la retraite			
Participation			
Contribution sociale de solidarité			
Effort construction			
TOTAL	**0**	**25**	**25**

IMPOTS	A l'ouverture de l'exercice (K€)	Variations en résultat de l'exercice (K€)	A la clôture de l'exercice
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :			
Provisions réglementées :			
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Provision pour indemnité de départ à la retraite			
Participation			
Contribution sociale de solidarité			
Effort construction			
TOTAL	0	0	0

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET INFORMATIONS DIVERSES

DONNEES SOCIALES

La convention, collective de prévoit aucun avantage lié à l'attribution de médailles du travail. Par conséquent, aucune provision n'est constatée.

Sur l'année fiscale 2021, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2021	Effectif
Cadres	
Agents de maîtrise, techniciens et employés	
Ouvriers	
TOTAL	0

REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Aucune rémunération n'est allouée au président.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice sont de 2 040 € pour le cabinet FIDEREC

CONSOLIDATION

Les comptes de la société sont consolidés par la société mère THOM GROUP, dont le siège est au 55, rue d'Amsterdam - 75008 PARIS.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et part.	Capital	Capitaux propres avant affectation du résultat	Quôte part du capital détenu (en %)	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffres d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
RENSEIGNEMENTS DETAILLES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
THOM TRADE ITALY SARL	200 000	-254 622	100%	200 000	200 000			7 158 725	140 558	
VENSON	125 000	-1 510 816	100%	1 450 000	1 450 000			8 036 291	362 067	
Participations (10 à 50% du capital)										
RENSEIGNEMENTS GLOBAUX AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										

CREDIT BAIL

VALEUR D'ORIGINE	Installations matériels et outillages	Matériel informatique	Autres	Total
Amortissements :				
Cumuls exercices antérieurs				
Dotation de l'exercice				
TOTAL	0	0	0	0
Redevances payées :				
Cumuls exercices antérieurs				
Redevances payées dans l'exercice				
TOTAL	0	0		0
Redevances restant à payer :				
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				
TOTAL	0	0		0
Valeur résiduelle :				
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				
TOTAL	0	0		0
Montants pris en charge dans l'exercice				

THOM Trade SAS
Société par actions simplifiée au capital de 50.000 euros
Siège social : 55 rue d'Amsterdam – 75008 Paris
849 570 965 RCS Paris
(la « **Société** »)

EXTRAIT DE L'ACTE SOUS SEING PRIVE
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 25 MARS 2022

[…]

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance :

- Du rapport de gestion du Président sur l'activité et la situation de la Société pendant l'exercice clos le 30 septembre 2021 et sur les comptes dudit exercice ;
- Du rapport général du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours dudit exercice ;

Approuve les comptes et bilans dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et qui font apparaître pour ledit exercice un résultat net comptable déficitaire à hauteur de 18.643 Euros.

L'Associé Unique prend acte qu'aucune dépense, ni aucune charge, visées par les articles 223 quater et 39-4 du Code Général des Impôts n'ont été enregistrées au cours de l'exercice clos.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, approuve la proposition du Président et décide d'affecter l'intégralité du résultat de l'exercice, soit une perte de 18.643 Euros, au poste « Report à Nouveau » dont le solde sera ainsi débiteur à hauteur de 35.453 Euros.

L'Associé Unique constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social et qu'il convient, conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce, que l'Associé Unique se prononce dans les quatre mois de la présente décision à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, s'agissant du troisième exercice social de la Société, l'Associé Unique prend acte de l'absence de distribution de dividende au titre des deux premiers exercices sociaux.

[…]

CINQUIEME DECISION

Au regard de la deuxième décision, l'Associé Unique décide, conformément aux dispositions des articles L. 227-1 et L. 225-248 du Code de commerce, qu'il n'y a pas lieu de procéder à la dissolution anticipée de la Société, bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

L'Associé Unique rappelle que la Société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur des réserves, si, dans ce délai, les capitaux propres n'étaient pas reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social, soit au plus tard le 30 septembre 2024.

[…]

DocuSigned by:
Romain Peninque
CF93FF0C74C8468...

Certifié Conforme
Le Président
Monsieur Romain Peninque